

Rapport de la sous-commission du budget 2024

Dicastère de l'urbanisme, des bâtiments, des relations extérieures et de la communication (DUBREC)

Composition de la sous-commission

Membres :	Monsieur Jean-Emmanuel Lalive	Les Verts (rapporteur)
	Monsieur Alain Vaucher	PLR
	Madame Lara Zender	POP

La sous-commission s'est réunie le lundi 16 octobre 2023 en présence de M. Théo Huguenin-Elie, conseiller communal, chef de dicastère, de Mme Sarah Steinweg Clark, administratrice, et des chefs de services et responsables suivants :

- Centres 200, 201, 210, 211, 212 et 240 : Mme France Christen-Verdon (architecte communal, chef de service) et M. Fernando Soria (administrateur) pour le service des bâtiments et du logement (SBL).
- Centres 701, 712, 720 et 721 : MM. Pierre Schneider (chef de service) et Didier Gretillat (responsable administratif de la station d'épuration des eaux - STEP) pour le service technique.
- Centres 150, 250, 755, 765 et 875 : M. Patrick Jobin (chef de service), Mme Sylvie Pipoz (déléguée à la valorisation du patrimoine) pour le service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement.
- Centre 126 : M. Christophe Mirabile (chef de service) pour le service de la communication.

Remarques générales

Le chef de dicastère évoque la modification intervenue au niveau de la structure du service technique, dotant à nouveau le secteur génie civil d'un responsable. La procédure de recrutement pour remplacer le chef de service sera lancée prochainement, son départ à la retraite étant prévu en juillet 2024.

Au niveau du service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement, plusieurs départs regrettés, mais qui se sont faits dans un climat très serein,

ont été enregistrés ces derniers mois. Des engagements ont été effectués, permettant de renforcer et de réorganiser le service. Ainsi, le secteur centre-ville, comprenant notamment les relations avec les commerçants, a été repris par une collaboratrice déjà en place et le foncier a été déplacé à la planification. L'année 2024 sera pour le service marquée par la préparation du remplacement de la responsable du secteur permis de construire, qui prendra pour sa part sa retraite au début de l'année 2025.

126 / Communication

Le chef de service relève l'accent mis ces derniers mois sur les réseaux sociaux, notamment sur Instagram présentant une progression de 23% d'abonnés ou LinkedIn avec 45% d'augmentation. Le site Internet du Tourbillon fonctionne également bien avec environ 2'000 visiteurs par mois. Pour 2024, deux principaux points seront à l'agenda : le premier consistera en une cure d'amaigrissement du site Internet de la ville, contenant de nombreuses pages en déshérence. Ainsi 1000-1500 pages devraient être supprimées.

Un-e commissaire se demande si une réflexion sera menée sur la navigation sur le site, qui n'est pas toujours intuitive. Il est expliqué que la suite du toilettage sera en effet de faire évoluer le site internet, le rendant plus attractif.

Le second dossier important qui occupera le service sera le lancement d'un site promotionnel en complément du site officiel. Ce site promotionnel permettra davantage de "vendre" et d'expliquer la ville, de mettre en valeur ses atouts. Il sera présenté à la commission de la communication.

Un-e commissaire relève le concept des petites vidéos Bzzz qui étaient publiées régulièrement et étaient très appréciées. Le chef de service précise que celles-ci étaient possibles grâce à l'un des collaborateurs qui a terminé son stage à la ville et dont les compétences n'ont malheureusement pas été retrouvées pour l'instant.

150 / Transports

Pour ce centre, le principal changement à noter concerne l'augmentation du pot commun des transports. Cette hausse fait échos aux problèmes de financement actuels des transports publics, le nombre de passagers n'ayant pas retrouvé son niveau suite à la période Covid ainsi qu'aux nombreux investissements à venir.

Le nouveau système mis en place pour la vente des cartes CFF est rappelé, il sera effectif dès 2024. Il s'agit d'un consensus obtenu par l'Union des Villes suisses et qui permet au moins de conserver ce service. Les prix dynamiques prévus pourront peut-être déstabiliser les habitués. A la question de savoir si une pénalisation des villes de périphérie est à craindre, il est répondu que cela ne devrait pas être le cas. La disponibilité des cartes dépendra plutôt de l'anticipation des clients.

Un-e commissaire regrette que les horaires des bus ne soient pas adaptés aux arrivées des trains. Malgré des remarques transmises depuis plusieurs années, ni transN, ni les CFF n'ont modifié leurs horaires. À noter que certaines lignes ne sont pas assez fréquentées et que le Canton réfléchit à les supprimer. Il paraît clair que les habitants ne changeront pas leurs habitudes tant qu'il sera si aisé de stationner en ville. La nouvelle politique de stationnement devrait s'accompagner d'une meilleure offre en transports publics. Les deux mesures doivent arriver conjointement pour que les choses évoluent.

200 / Service des bâtiments et du logement

En préambule, la cheffe de service rappelle que le service a été fortement impacté par la tempête du 24 juillet. Grâce à l'accord du Conseil général, par le biais du crédit spécial accordé, un renforcement des effectifs a été possible pour absorber la surcharge de travail qui devrait perdurer encore longtemps.

Le budget a été fait sans savoir ce qu'il adviendra du niveau des prix, toutes les augmentations reçues récemment étant imputées à la situation en Ukraine, parfois sans réels liens.

Les perspectives 2024 sont cependant motivantes pour le service, la qualité des projets sur lesquels il faudra travailler étant très bonne.

201 / Bâtiments divers d'utilité publique

Un-e commissaire s'enquiert de l'utilisation des anciens abattoirs. Le site est toujours davantage prisé et le chauffage à distance sera effectif d'ici le 19 octobre, ce qui améliorera nettement la qualité du lieu. Si les utilisateurs actuels (Quartier Général, brasserie) seront chauffés en continu, l'allée centrale, non isolée, sera chauffée sur demande.

Les relations avec l'association gérant le skatepark sont positives. Un accord a d'ailleurs été passé afin qu'une des annexes soit restituée à la ville pour y créer une nouvelle salle communale.

Un-e commissaire se demande si, au vu des dégâts causés par la tempête sur le temple des Éplatures, les accords avec l'Aspam sont toujours valables. Il est expliqué que cela a en fait accéléré les choses. L'Aspam pourra ainsi combiner les travaux de rénovation du temple avec ceux de remise en état.

Investissements

Un-e commissaire remarque qu'au niveau des investissements, une mise à niveau est inscrite au budget pour le bâtiment de Bikini Test, ce qui est salué. La cheffe de service ajoute que des discussions seront menées avec l'association pour déterminer d'éventuels autres besoins.

210 / Gérance – secrétariat

Aucune remarque sur ce centre.

211 / Bâtiments locatifs

Le chef de dicastère relève que depuis le budget 2023, seul le différentiel entre le montant des travaux et la réévaluation comptable des appartements figure au budget. Auparavant les deux montants étaient inscrits. Si la technique financière est différente, cela ne change cependant rien fondamentalement.

Il faut également noter que le taux de vacance des appartements est très bas. Le travail de rénovation effectué depuis des années, permettant d'offrir des objets rénovés mais restant accessibles, paie.

Il s'agit de souligner que le budget tient également compte des éventuels travaux liés à la tempête restant à accomplir (tant au niveau financier qu'au niveau des forces humaines). Une planification détaillée a dû être faite et des priorités définies.

212 / Parkings

Aucune remarque sur ce centre.

240 / Domaines

Les comptes de la fête de mai ont été repris par le service et apparaissent désormais dans ce centre.

250 / Foncier

Pour rappel, ce centre regroupe les terrains en droit de superficie gérés par le service d'urbanisme.

Des explications sont demandées sur la variation du droit de superficie Viteos. Celui-ci avait été adapté un peu vite pour le budget 2023 en vue du projet Vadec Evolution. D'autres éléments ont désormais dû être pris en compte, Vadec ayant accepté de prendre en charge la dépollution du site. En contrepartie, la Ville adaptera le droit de superficie en appliquant le droit d'utilité publique. Le montant devrait être ainsi réduit dans un prochain budget.

701 / Service technique - 712 constructions nouvelles

Le chef de service évoque son départ à la retraite dans quelques mois et la modification de l'organigramme intervenue récemment, avec la réintroduction d'un chef du secteur génie civil.

Un-e commissaire s'enquiert de l'augmentation du prix de l'énergie. Celle-ci ne touchera au centre 712 que l'électricité destinée aux feux de signalisation. Une marge a d'ailleurs été prise sur le budget par rapport aux comptes 2022.

Un-e commissaire demande des compléments quant au montant versé par la Confédération pour l'entretien de la H18. Celui-ci devrait être variable, et vu l'augmentation des voitures électriques en circulation, vraisemblablement en baisse car fonction de l'impôt fédéral sur les huiles minérales. Il sera également supprimé lorsque la H18 sera réalisée.

Une augmentation due à la reprise de certains marquages, auparavant effectués par le SEP et devant désormais être mandatés à l'externe, apparait au budget. Il était en effet de plus en plus compliqué pour le SEP de compenser les heures effectuées de nuit par des employés devant, en hiver, également s'occuper du déneigement.

Investissements

Le chef de dicastère détaille les chantiers prévus sous la ligne "Entretien constructif 22-25". L'un des plus importants sera l'aménagement de la place du Marché et devrait se dérouler sur 42 semaines. Viteos souhaite en profiter pour installer le chauffage à distance (CAD), ce qui n'était initialement pas prévu. Il sera proposé de passer par la rue Neuve pour ne pas prolonger encore les travaux et la planification affinée afin de préserver au mieux les commerçants. Les interventions de Viteos sur des chantiers pourtant

terminés par la Ville sont regrettées. Le Conseil communal enverra un courrier à la direction de Viteos afin de la rendre attentive à ce problème.

Un-e commissaire évoque la possibilité de communiquer sur les chantiers, par exemple via le Tourbillon. Il est indiqué qu'une communication se fait déjà et une page sur le site internet du SITN y est dédié (Thème Ville de La Chaux-de-Fonds", page "Chantiers prévus").

Un-e commissaire s'enquiert de la réaction des commerçants aux premiers travaux effectués sur la rue du Marché. Le chef de dicastère relève que les choses se sont très bien passées et les commerçants concernés sont très satisfaits de la situation. Les terrasses profitent grandement des aménagements. Pour la vinothèque et les boucheries la situation est un peu plus difficile, mais les livraisons sont toujours autorisées le matin et l'ecopoint situé devant la boucherie Christen sera déplacé.

Un-e commissaire demande des informations concernant le crédit de subventions pour les trottoirs privés. La politique mise en place depuis quelques années favorisant le rachat des trottoirs et le financement à hauteur de 40% de leur remise en état se poursuit. Pour rappel, ces tronçons de trottoirs privés sont une particularité chaux-de-fonnière et la régularisation de cette situation permet un meilleur entretien de ceux-ci. Deux tiers des trottoirs étaient encore en mains privées il y a sept ans, il doit y en avoir environ 60% actuellement. Le risque couru est qu'un propriétaire privé fasse opposition à un aménagement touchant son trottoir, bloquant certains projets.

Un-e commissaire demande si la capacité de développement du CAD est encore importante. Il est confirmé que celle-ci est encore forte, notamment en prévision de la future usine Vadec évolution.

720 / Stations d'épuration (STEP) - 721 réseau séparatif

Le chef de service relève que les enjeux 2024 sont moins importants que pour 2023, année qui a vu la mise en service du système de traitement des micropolluants ainsi que l'augmentation de débit du dégrillage des eaux déversées. Les grands chantiers se terminent donc. Un seul reste en suspens, il s'agit du changement de la supervision et du tableau général basse tension (distribution électrique de la station d'épuration) ainsi que le remplacement du groupe de secours. Si les investissements diminuent, les effets financiers correspondants se retrouvent par contre dans le compte de résultat, notamment au niveau des amortissements.

Un-e commissaire se demande si des mesures ont été réalisées lors des quelques grosses pluies de l'été. Le chef de service confirme que des

enregistrements ont été faits et des caméras disposées afin d'évaluer la situation au niveau du canal exutoire. La réalité est ainsi confrontée aux prévisions théoriques.

Le responsable administratif évoque le traitement des eaux déversées, mis en service en décembre 2022. Celui-ci a dû être corrigé sur certains éléments afin d'obtenir une installation conforme à ce qui avait été commandé. Globalement le résultat est très satisfaisant.

Au niveau des micropolluants, plusieurs semaines d'essais présentent des résultats très probants. À noter que le canal de déversement doit être entretenu régulièrement car il passe sous les silos de la Step et il ne serait pas envisageable de le refaire. Ainsi, à chaque entretien, le traitement des micropolluants doit être temporairement arrêté dans la mesure où les eaux traitées par les micropolluants se rejettent dans ce canal.

Un-e commissaire s'enquiert des déchets passant outre les filtres et polluant la Ronde. Il est expliqué qu'en effet, 2-3 événements par année nécessitent un nettoyage de la Ronde, mais cela reste rare. Lorsqu'il pleut, la première partie des pluies amène la plupart des déchets et sature parfois les capacités de dégrillage lorsque le débit est très important.

Le chef de dicastère s'enquiert d'éventuelles analyses faites dans le Doubs pour définir si le système de traitement des micropolluants a déjà permis des améliorations. Le chef de service explique que ces analyses sont faites par le Canton et qu'il s'agit d'attendre une période plus longue de mise en service du système. En outre, l'eau ne va en général pas directement dans le Doubs, mais transite par les fissures du réseau souterrain karstique ou est interceptée par la végétation.

Un-e commissaire demande un complément sur la baisse de revenu liée à l'électricité fournie. Pendant longtemps la rétribution de l'énergie produite était payée intégralement. Il s'est avéré que le mode de calcul était erroné, un rectificatif a donc été calculé. Désormais, seule l'électricité réinjectée dans le réseau est payée. À noter que la mise en place du traitement des micropolluants consomme également davantage d'électricité.

Le responsable administratif rappelle que les surcoûts liés au traitement des micropolluants sont en grande partie compensés par l'exonération dès 2024 de la taxe qui devrait être prochainement confirmée par la Confédération.

Investissements

Il s'agit principalement de crédits d'entretien. Concernant l'assainissement des secteurs de canal de décharge des appels d'offres avaient été lancés,

mais les offres reçues présentaient des montants beaucoup trop élevés. La procédure a donc été annulée et une solution trouvée pour un premier tronçon.

L'investissement concernant le BIM est expliqué. La maquette est réalisée et doit être renseignée par les employés. Une planification assistée par ordinateur est également prévue. Le but recherché est d'arriver à être proactifs et de subir les pannes le moins souvent possible.

Un-e commissaire s'enquiert de l'augmentation de la participation aux frais d'entretien des canalisations. Les travaux annuels de mise à niveau de regards effectués par le SEP sont désormais imputés au 721, afin d'être cohérent sur ce qui est pris en charge par la taxe.

755 / Urbanisme, mobilités et environnement

Le chef de service évoque les départs et arrivées récentes au sein du service ainsi que la réorganisation de celui-ci.

En 2024, le service sera principalement occupé par la réalisation de la nouvelle Place du Marché, de zones 30 ainsi qu'à la finalisation du Grand pont sur lequel certains projets du SUME seront rattachés.

Autre dossier conséquent, le plan d'aménagement local (PAL). Les différentes études correspondantes seront finalisées fin 2023 et la rédaction de la mise à jour du plan d'aménagement soumise au Conseil général si possible avant l'été 2024.

Un-e commissaire s'enquiert de la modification des effectifs liés à la réorganisation du service. Un chef de service ayant été ajouté, et bien que le poste du délégué au marketing urbain, commerce et immobilier et foncier n'ait pas été remplacé, certains postes ont été légèrement augmentés, la dotation du service est donc au final très légèrement supérieure à la situation de départ.

La déléguée à la valorisation du patrimoine présente ses tâches ainsi que l'évolution de l'organisation de la Fête de l'urbanisme horloger et de la Biennale du patrimoine horloger. La mise en valeur d'objets du patrimoine et la participation aux différents réseaux (notamment le Réseau Art nouveau Network et l'Association des sites Le Corbusier) a permis, par exemple, une exposition sur le Style sapin (variante régionaliste de l'Art nouveau) à Bruxelles en automne 2023 qui a connu un joli succès. La gestion, la restauration et le devenir de la Villa Fallet sont également en cours et devraient occuper le service sur plusieurs années, en étroite collaboration

avec l'Association Villa Fallet. Parmi les projets importants pour 2024, elle cite l'Espace de l'urbanisme horloger qui doit également être rénové, raison pour laquelle un investissement a été inscrit au budget 2024. En outre, le parcours "Feu & Lieu", créé en 1994 pour marquer les 200 ans de l'incendie de la ville, sera mis à jour tout comme la brochure y-relative. Un soutien financier est promis par l'Ecap pour ce projet.

Un-e commissaire s'enquiert de la situation de la monnaie locale. Il est indiqué que le nouveau système (application et carte physique) fonctionne bien. La prochaine étape de son évolution sera de pouvoir l'utiliser comme monnaie pour des manifestations (par exemple la Braderie ou les matchs du HCC). Des réflexions relatives à une carte citoyenne liée à la carte abeille sont également en cours. À noter que les frais de recharge en ligne par cartes de crédit sont totalement pris en charge par la ville.

Le dossier de l'affichage public devra être repris en 2024. Une nouvelle concession devant être signée, un appel d'offres a été effectué et a débouché sur deux montants différents de près de 30%. Celui-ci a donc été interrompu. Un nouvel appel sera fait en 2024 afin de conclure la nouvelle concession. Un nouveau périmètre d'exclusion sera à ce moment-là mis en place pour les publicités commerciales.

765 / Politique de stationnement

Il est difficile d'interpréter la diminution des revenus générés en 2022 par la vente de macarons. Il s'agit probablement pour une part de transfert modal, de co-voiturage s'organisant davantage ou peut-être de locations de places chez des privés. Le tournage de disques est également une pratique malheureusement très répandue.

875 / Prévention incendie

Une question est posée sur la diminution des émoluments facturés. Il est indiqué que les chauffages par pompes à chaleur faisant l'objet d'un permis, l'émolument est donc déjà compté dans celui-ci, ce qui n'était auparavant pas le cas pour les installations de chauffage.

Le rapporteur de la sous-commission
Jean-Emmanuel Lalive